

Objet **[INTERNET] Observations sur le dossier de la carrière de la Villette**

De Henri PERRIER <henriperrier0006@orange.fr>

À <pref-icpe@savoie.gouv.fr>

Date 14/10/2021 19:08

Priorité Normale



Monsieur le commissaire enquêteur,

Par arrêté préfectoral n°ICPE-2021-029 du 12 août 2021, une enquête publique sur la carrière de la Villette est prescrite. C'est dans ce cadre-là que je vous faire part de mes observations sur le dossier de demande de renouvellement d'exploitation avec modification des conditions et installations de traitement de la carrière de la Villette située sur la commune d'Aime-la-Plagne..

Je suis un habitant de la Tarentaise depuis plus de 30 ans. Je m'intéresse particulièrement à l'évolution des paysages de nos vallées.

- Le dossier mis à l'enquête nous donne les informations nécessaires à la compréhension du projet.
- La disparition de l'éperon rocheux est inévitable si l'on veut que ce site soit mieux intégré à la vallée de la Tarentaise dans les années à venir. Aujourd'hui, cette carrière n'est pas une verrue, cette suppression ne transformera pas le panorama que l'on observe de la déviation de Centron.
- La production de matériaux de bonne qualité pour satisfaire les besoins de construction et d'entretien de notre patrimoine ne doit-elle pas être pérennisée ? S'agissant d'une rare carrière de la vallée, N'est-il pas cohérent que son exploitation soit autorisée à plus ou moins long terme ?

Peut-on imaginer la fermeture d'un tel site et les conséquences sur l'environnement(Bilan Carbone, ouverture d'une autre carrière, etc..) ?

Je vous prie, monsieur le commissaire enquêteur, de bien vouloir prendre en compte mes observations sur ce dossier.

Sincères salutations

Henri PERRIER

2012, Route d'Hautecour

73600 MOUTIERS